



NOTE DE RAPPEL Concernant la reprise du championnat

Après des mois d'arrêt, les compétitions sont enfin autorisées. Le comité directeur a validé d'ores et déjà la reprise des compétitions N3 dès ce week-end sportif du 13 au 15 novembre.

A cette occasion, nous souhaitons vous rappeler que ces compétitions doivent avoir lieu dans le strict respect du protocole sanitaire et notamment :

- **Nomination obligatoire du Référent COVID dont le nom doit être impérativement communiqué à la Ligue.**

A l'arrivée au gymnase, **port du masque obligatoire** pour les :

- Joueurs (ou joueuses)
- Entraîneur principal et entraîneur adjoint
- Statisticiens, soigneurs
- Officiels de table et responsable d'organisation
- Lavage des mains
- Désinfection du matériel

Durant la rencontre, il est **fortement recommandé** à l'entraîneur principal et l'entraîneur adjoint, aux joueurs/ses sur le banc et les accompagnateurs de porter le masque, même si les règles de distanciation physique sont respectées.

Port du masque obligatoire pour tous les officiels présents à la table de marque pendant la rencontre.

Par ailleurs, ces compétitions doivent obligatoirement se dérouler à huis clos. Ne sont donc autorisés que :

- L'équipe composée de 10 joueurs (ou joueuses), 1 entraîneur principal, 1 entraîneur adjoint et 4 accompagnateurs (statisticien, kiné...)
- La table de marque (4 personnes maximum)
- Le responsable d'organisation
- Les arbitres

Le protocole est obligatoire et le non-respect des règles sanitaires pourra entraîner des poursuites disciplinaires.

La ligue se tient à disposition de tous les clubs pour toutes informations complémentaires à propos de l'application et du respect du protocole sanitaire.

**La Secrétaire Générale LRBB
Daisy ISAMBERT-PERMALAMA**